

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Forstverein
<b>Band:</b>	146 (1995)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Ingénieurs forestiers et officiers
<b>Autor:</b>	Matthey, Eric
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-766973">https://doi.org/10.5169/seals-766973</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ingénieurs forestiers et officiers

Par *Eric Matthey*

*Keywords:* forest engineers, military career, militia, Switzerland.

FDK 945.31: 961: (494)

Pendant longtemps le corps des ingénieurs forestiers a fourni une proportion appréciable d'officiers à notre armée de milice. Connaissance du terrain, fonction de commandement, notion du service public, aptitude physique requise par la profession, faisaient que tout naturellement nombreux étaient les ingénieurs forestiers qui accomplissaient une carrière d'officier.

Cette situation s'est sensiblement modifiée ces dernières années, comme une petite recherche à laquelle nous avons procédé le démontre. Pour ce faire nous avons choisi trois années de référence: 1950, 1970 et 1990. Pour chacune de celles-ci nous avons com-

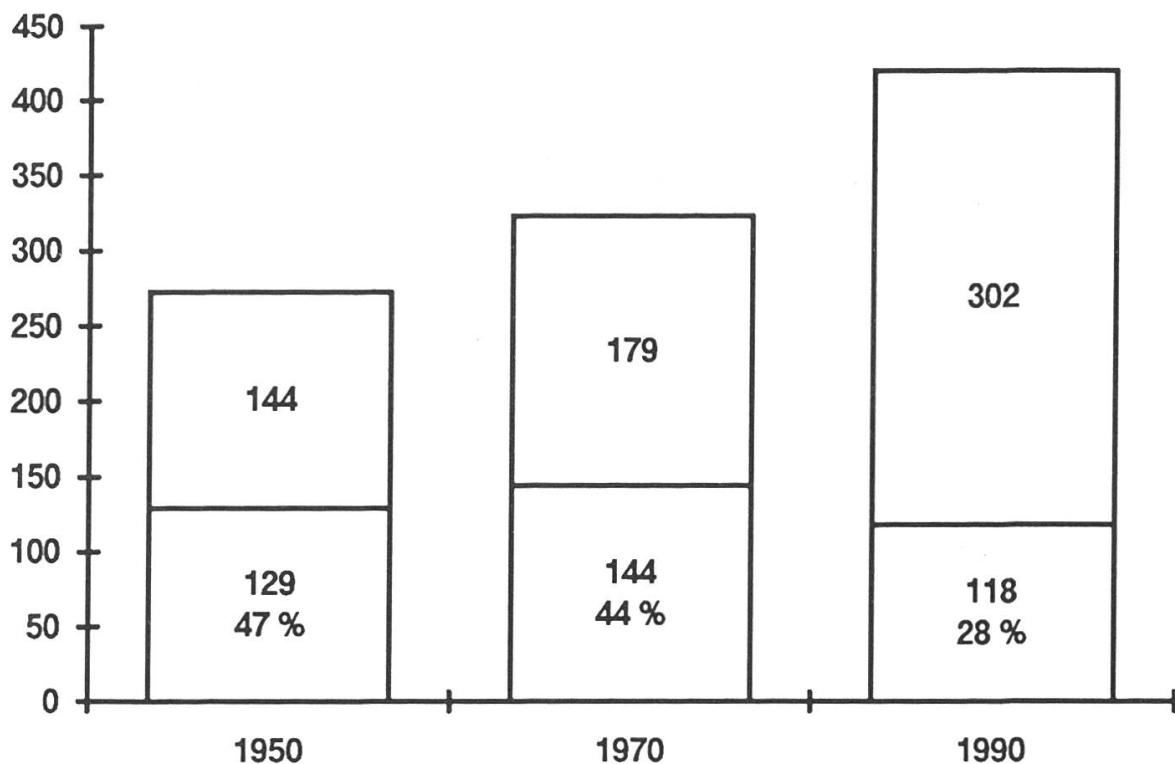


Figure 1. Nombre d'ingénieurs forestiers (du secteur public et para-public) appartenant au corps des officiers.

paré les listes fournies par l'agenda forestier suisse et les états des officiers, en remontant pour ces derniers jusqu'en 1910. Seuls ont donc été pris en compte les ingénieurs forestiers occupant une place dans les administrations fédérales, cantonales, communales, dans l'enseignement et la recherche ainsi que dans certaines associations professionnelles. Les doubles appartenances ont été éliminées, les quelques représentantes féminines ont été écartées de même que, dans la mesure du possible, les non-ressortissants nationaux. Pendant cette période de quarante ans le nombre d'ingénieurs forestiers a fortement augmenté puisque, pour les catégories examinées, ils ont passé de 273 à 420, soit une augmentation de 65 %. La non-inscription, pour les années 1950 et 1970, de certaines appartenances (assistants, associations...) ne concerne que de très faibles effectifs influençant peu le pourcentage mentionné. A noter que la forte progression du nombre d'ingénieurs forestiers entre 1970 et 1990 est liée partiellement à des engagements temporaires, pour la recherche ou des tâches momentanées.

Pour chaque ingénieur forestier ayant un brevet d'officier, il a été retenu le grade atteint l'année examinée, que l'intéressé ait une incorporation, soit à disposition ou libéré des obligations militaires.

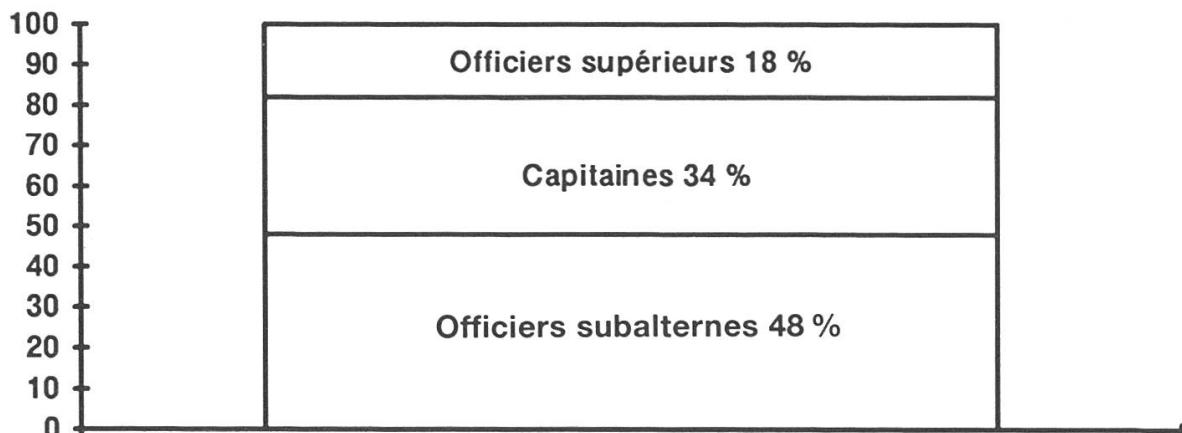


Figure 2. Pour les trois années considérées, répartition moyenne des ingénieurs forestiers.

Si la proportion d'officiers est restée sensiblement la même entre 1950 et 1970, respectivement 47 % et 44 %, elle a fortement baissé par la suite pour atteindre 28 % en 1990. Avec des nuances marquantes selon les régions. Le service forestier argovien comprend à chaque fois une part élevée d'officiers (50 %, 63 %, 48 %), celui de Berne reste à peu près stable (50 %, 52 %, 40 %) comme celui des Grisons (31 %, 37 %, 26 %) alors que le canton de Vaud voit ses effectifs fondre (46 %, 55 %, 19 %).

Quelles raisons peut-on avancer pour expliquer cette désaffection? Eloignement des deux dernières grandes guerres, perte d'intérêt pour la chose militaire, importance des sacrifices à consentir pour accéder à un état d'officier, concurrence liée aux possibilités de travail à l'étranger – pendant ou juste après les études –, tendances écologico-pacifistes, baisse de prestige de l'officier, peuvent vraisemblablement être retenus comme explications premières. Notre objectif était simplement de relever cette évolution, convaincu que nous sommes de la valeur, et de la proximité, de ces deux institutions, forestière et militaire, parts fondamentales à la bonne marche de notre pays.

Alors qu'entre en application le programme «Armée 95» impliquant de profondes modifications par rapport aux structures et orientations antérieures, il nous a paru opportun de procéder à cette comparaison.

Nos remerciements s'adressent à Mme R. Louis qui nous a fourni les listes d'ingénieurs forestiers et au secrétariat général du département militaire du canton de Genève qui nous a permis de consulter les états des officiers.